

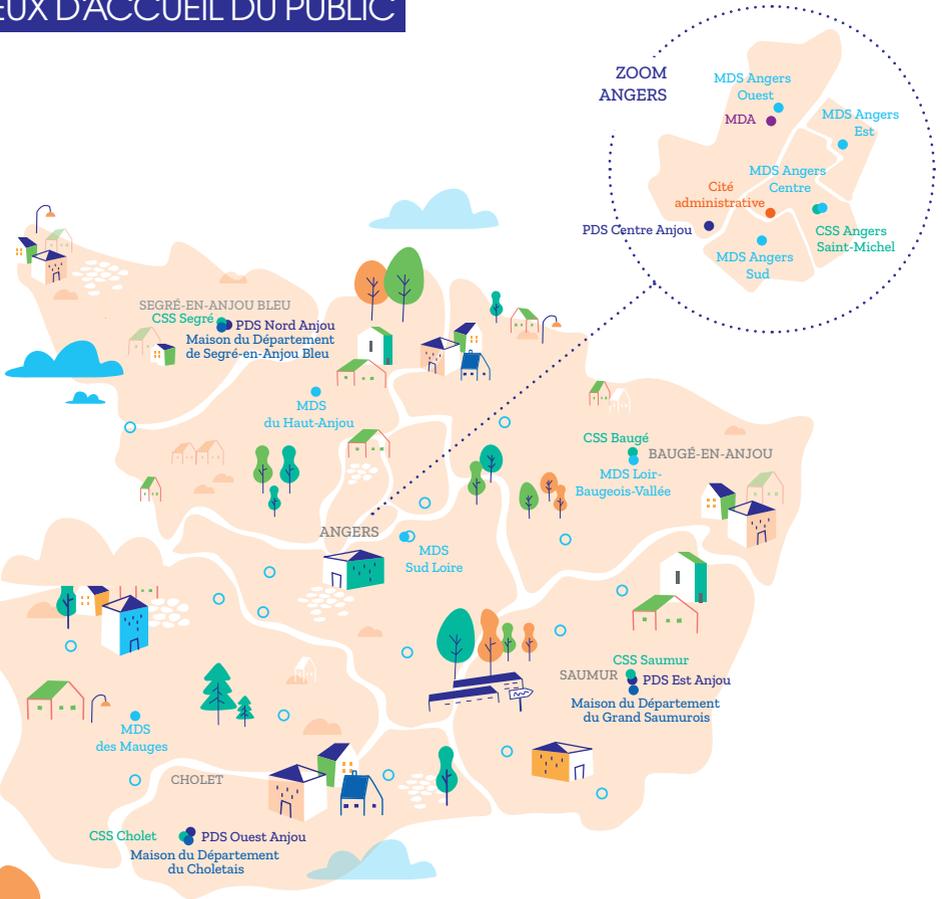


Indicateurs d'activité 2024

DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE PARCOURS
DE VIE SOLIDAIRES



LIEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC



- 4 Pôles départementaux des solidarités (PDS)
- 8 Maisons départementales des solidarités (MDS)
- 3 Maisons du Département*
- 18 Sites annexes des MDS, 160 lieux de permanences
- Maison départementale de l'autonomie (MDA)
- 5 Centres de santé sexuelle (CSS) en gestion directe
- Cité administrative

* À compter de novembre 2024, les 3 Maisons départementales des solidarités de Segré-en-Anjou Bleu, du Choletais et du Grand Saumurois sont devenues des Maisons du Département



AGIR POUR TOUS : INDICATEURS D'ACTIVITÉ DE NOS POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ EN MAINE-ET-LOIRE



Cette publication, enrichie d'année en année, est désormais une référence pour les élus, nos partenaires et l'ensemble des agents.

Elle permet de rendre compte de l'ampleur de nos missions et actions au profit des usagers, sur l'ensemble du territoire, dans les domaines de la protection de l'enfance, l'action sociale en territoire, la santé ou encore l'autonomie. Plus largement, elle met en avant le développement continu d'un meilleur accès aux différents droits et prestations.

L'une des principales ambitions du Département est de pouvoir renforcer son rôle comme acteur de santé publique. Ce rôle s'illustre particulièrement dans le champ de la promotion de la santé, en favorisant l'accès aux soins et en luttant contre les inégalités.

Par ailleurs, la direction générale adjointe a changé d'appellation en « Parcours de vie solidaires », ce qui souligne l'attention permanente des agents qui la composent portée aux plus fragiles, dans un esprit de solidarité et d'accompagnement vers des trajectoires positives.

Je vous invite à découvrir et partager largement cette brochure qui témoigne de l'engagement quotidien des professionnels, pour garantir aux habitants du Maine-et-Loire un accompagnement de qualité et équitable sur l'ensemble de notre territoire.

Bonne lecture

Florence DABIN

Présidente du Département de Maine-et-Loire

Direction générale adjointe Parcours de vie solidaires

MISSIONS

**ACTION SOCIALE
EN TERRITOIRE**

**AUTONOMIE :
PERSONNES ÂGÉES
ET PERSONNES
HANDICAPÉES**

**PRÉVENTION ET
PROTECTION DE
L'ENFANCE**

**INSERTION DES PUBLICS FRAGILES
LOGEMENT ET COHÉSION SOCIALE,
AIDES FINANCIÈRES**



EFFECTIFS 2024

1 514 agents

**DIRECTION DGA PVS
3 agents**

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL 31 agents

Direction : 3 agents

Service déplacements enfants à vocation sociale : 9 agents

Service appui opérationnel technique logistique : 4 agents

Service compétences et ressources humaines : 6 agents

Unité logiciels informatiques et observatoire social : 3 agents

Service finances budget : 6 agents

DIRECTION ENFANCE FAMILLE (DEF)**747 agents**

Direction : 5 agents

Service protection de l'enfance : 149 agents

Service enfance en danger : 22 agents

Service offre d'accueil jeunes : 23 agents

Assistants familiaux : 548 agents

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

272 agents

33 assistants familiaux

DIRECTION SANTÉ (DS)**67 agents**

Direction : 2 agents

Protection maternelle et infantile : 63 agents

Unité promotion de la santé : 2 agents

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

153 agents, dont **90** relevant du Département et 63 relevant du GIP MDPH, Éducation nationale...

DIRECTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL POUR L'AUTONOMIE (DOAA)**54 agents**

Direction : 5 agents

Service soutien des acteurs à domicile : 8 agents

Service accompagnement des établissements : 16 agents

Service paiement, recouvrement et appui numérique : 18 agents

Service réglementation, récupération et contentieux : 7 agents

MISSION PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (MPPA)**5 agents****DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE TERRITORIALE (DAST)****517 agents**

Direction : 24 agents

Unité protection administrative des majeurs : 5 agents

Volance DAST : 16 agents

PÔLES DÉPARTEMENTAUX DES SOLIDARITÉS (PDS) :

68 agents relevant des équipes

Informations préoccupantes et Accueil

Téléphonique Centralisé

PDS Centre Anjou : 28 agents

PDS Ouest Anjou : 16 agents

PDS Nord Anjou : 7 agents

PDS Est Anjou : 17 agents

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS (MDS) : 404 agents

Angers Centre : 31 agents

Angers Est : 33 agents

Angers Ouest : 43 agents

Angers Sud : 31 agents

Haut Anjou : 22 agents

Sud Loire : 40 agents

Loir-Baugeois-Vallée : 32 agents

Choletais : 51 agents

Mauges : 44 agents

Grand Saumurois : 54 agents

Anjou Bleu : 23 agents



31 postes ouverts dans le cadre de la Stratégie nationale de la prévention et de protection de l'enfance (SNPPE), Fonds social européen (FSE), Pacte des solidarités

et Fonds dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs : travailleurs sociaux, sages-femmes, puéricultrices...

Budget départemental des solidarités 2024

DÉPENSES

Fonctionnement et investissement

561,5 M€

dont

Soit



59,5 %
du budget total
du Département
(949 M€)



70 %
des dépenses
de fonctionnement
du Département
(801 M€)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET D'INVESTISSEMENT

401,8 M€

99,9 M€

54,9 M€

4,9 M€

2,8 M€

DGA-PVS

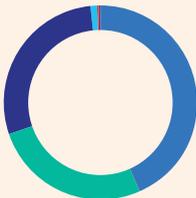
Direction
de l'insertion

Ressources humaines
et logistiques

Direction
habitat
logement

401,7 M€

Action sociale gérée
par la DGA PVS dont :



● 174,9 M€
Enfance famille
(Aide sociale à
l'enfance, Protection
maternelle et infantile,
planification)

● 106,9 M€
**Aide aux
personnes
âgées**

● 115,2 M€
**Aide aux
personnes
handicapées**

● 3,9 M€
**Transports scolaires
des élèves handicapés**

● 240 000 €
**Actions collectives en
MDS, secours d'urgence,
plan pauvreté, actions
médico-sociales...**

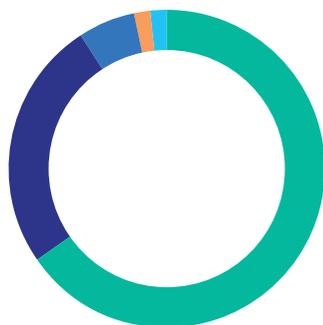
● 540 000 €
**Aide accordée aux
associations menant des
actions de solidarités**





RECETTES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT

63,6 M€



42,5 M€
Aide aux personnes âgées

16,7 M€
Aide aux personnes handicapées

3,9 M€
Enfance famille
(Aide sociale à l'enfance, Protection maternelle et infantile planification)

500 000 €
Actions collectives en MDS, secours d'urgence, Plan pauvreté, actions médico-sociales...

20 000 €
Transports scolaires des élèves handicapés

53,2 M€
Insertion

1,2 M€
Habitat Logement

(budgets gérés par la DGA-Territoires)

Provenance des recettes : dotations Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour Allocation personnalisée d'autonomie et Prestation de compensation du handicap, dotation État et Fonds d'intervention régional pour Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, dotation État Plan pauvreté, participation des bénéficiaires de l'aide sociale (obligation alimentaire, contentieux), participation parentale des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance, récupération sur CAF et organismes de sécurité sociale...

990 000 € alloués dans le cadre de la **Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance**, moyens humains et financiers destinés à renforcer les missions de protection maternelle et infantile et d'aide sociale à l'enfance.



Enfance famille

La direction Enfance famille, la direction de la Santé et la direction de l'Action sociale territoriale conçoivent et mettent en œuvre conjointement les politiques de prévention et de protection à destination des enfants, des jeunes, des familles et des futurs parents.

Ces actions s'orientent vers une prise en charge la plus individualisée possible. Chaque enfant est accompagné dans le respect et la prise en compte de la place des parents.

Les directions exercent leurs missions en faveur de l'enfance et de la famille avec un souci permanent d'adaptation, de réactivité et de souplesse, en s'appuyant sur un maillage de partenaires sur l'ensemble du territoire départemental.

La direction de la Santé mène également une politique de développement de la qualité des modes d'accueil pour les jeunes enfants : chez les assistants maternels (au domicile ou en maisons d'assistants maternels), en crèches ou encore en micro-crèches.

55 lieux de consultation PMI répartis sur tout le territoire



SUIVI DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT (PMI)

726 000 €

DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

14 000 €

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT

SUIVI PRÉ ET POSTNATAL RÉALISÉ PAR DES SAGES-FEMMES

1 183

permanences en demi-journées

2 207

consultations effectuées en permanences

1 201

consultations à domicile

835

entretiens prénataux précoces

SUIVI MÉDICAL DE L'ENFANT RÉALISÉ PAR LES MÉDECINS PMI, PUÉRICULTEURS ET INFIRMIERS DE MDS

7 607

naissances

2 040

demi-journées de consultations par les puériculteurs/trices et les médecins

8 576

actes réalisés en consultation par les médecins

7 526

bilans médicaux et infirmiers en école maternelle réalisés par les puériculteurs/trices et les infirmiers/ères

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

346 000 €

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

5 Centres de santé sexuelle (CSS) gérés par le Département

Les CSS accueillent gratuitement et de façon anonyme les personnes mineures et majeures pour les questions relatives à la vie affective, la sexualité, la contraception, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles (IST), la vie de couple, l'avortement, les violences...

2 844 consultations médicales

3 633 entretiens individuels

634 heures d'actions collectives organisées par les conseillères conjugales dans les collèges, lycées, maisons familiales rurales et centres de formation pour apprentis

1 011 examens de contraception

410 suivis de grossesse

1 087 dépistages d'Infections sexuellement transmissibles (IST)



ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

ASSISTANTS MATERNELS (DOMICILE)

4 045 assistants maternels agréés

14 472 places d'accueil

718 renouvellements d'agrément d'assistants maternels

222 premières demandes d'agrément d'assistants maternels

MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

2 386 places réparties sur **206 MAM** regroupant **628 assistants** maternels

29 MAM créées en 2024 et 24 projets de création en cours

STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

4 931

places réparties sur 256 structures agréées
(crèches, micro-crèches et crèches familiales)

1 659

places réparties dans
142 micro-crèches agréées

54

places dans 3 structures
d'accueil collectif régulier
familial agréées

3 218

places réparties dans
111 crèches agréées



AGRÉMENT DES ASSISTANTS FAMILIAUX

665

assistants familiaux agréés
pour un total de 1 213 places

93

premières demandes
d'agrément

27

renouvellements
d'agrément

PROTECTION DE L'ENFANCE

INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES (IP)

3 237

informations préoccupantes évaluées par les équipes
spécialisées de la DAST

5 967

mineurs et majeurs pris
en charge au titre de l'aide
sociale à l'enfance

4 %

d'augmentation par rapport
à 2023

SUITES DONNÉES

888

classements
sans suites

928

mesures judiciaires
(ex : placement, action
éducative en milieu ouvert,
mesure d'investigation
éducative, etc.)

554

mesures
administratives
(ex : aide éducative
à domicile, accueil
provisoire, etc.)

867

autre (transmission à
un autre Département,
poursuite de la mesure en
cours...)

ACCOMPAGNEMENTS AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

3 258

mineurs et jeunes majeurs accueillis

dont

2 616 mineurs accueillis dans le cadre d'un placement décidé par le juge dont 358 mineurs non accompagnés

415 jeunes majeurs accueillis dont 241 jeunes majeurs non accompagnés

10 mineurs et jeunes majeurs migrants

dont la situation est en cours d'évaluation (au 31/12/2024)

2 282

bénéficiaires d'une aide ou d'une action éducative à domicile

dont

506 bénéficiaires d'une aide éducative contractualisée par les Maisons départementales des solidarités (481 mineurs et 25 majeurs)

1 350 mineurs bénéficiant d'une Action éducative en milieu ouvert (AEMO) décidée par le juge

369 mineurs bénéficiant d'une Action éducative en milieu ouvert renforcée (AEMOR) décidée par le juge

MODALITÉS D'ACCUEIL DES ENFANTS ET JEUNES MAJEURS AVEC MESURE DE PLACEMENT

1 402

enfants et jeunes majeurs accueillis en établissements

dont

- 76 mineurs accueillis en pouponnière
- 119 mineurs accueillis au Centre départemental enfance famille (CDEF)
- 1 022 mineurs et jeunes majeurs accueillis en Maison d'enfants à caractère social (MECS)
- 64 mineurs et jeunes majeurs accueillis en Village d'enfants
- 121 mineurs et jeunes majeurs accueillis en lieu de vie

886

enfants et jeunes majeurs accueillis par des assistants familiaux

391

enfants bénéficiaires d'un placement éducatif à domicile (PEAD)

144

enfants accueillis par un tiers digne de confiance

601

enfants et jeunes majeurs accueillis dans d'autres lieux d'accueil (gîtes, hôtels...)

ADOPTION ET DROITS DE L'ENFANT

49

dossiers de demande d'agrément déposés

30

dossiers examinés en commission d'agrément : 12 agréments, 9 refus et 6 retraits

646

situations d'enfants suivis par les administrateurs ad hoc

16

enfants confiés en vue d'adoption

dont

15 enfants pupilles de l'État
1 enfant résidant à l'étranger

BUDGET DÉTAILLÉ

**HÉBERGEMENT EN MAISON
D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL DE
MAINE-ET-LOIRE (MECS)**

59 M€

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE
ET DE LA FAMILLE (CDEF)**

13,1 M€

AUTRES HÉBERGEMENTS

7,3 M€ lieux de vie

7,7 M€ accueil en gîtes, accueils spécialisés et hôtels

4,5 M€ autres hébergements

ASSISTANTS FAMILIAUX

36,5 M€ alloués aux familles d'accueil (rémunération, frais de déplacement, formation, divers remboursements)

PLACEMENTS ÉDUCATIFS À DOMICILE

7,9 M€

**ACTIONS ÉDUCATIVES EN MILIEU
OUVERT (AEMO ET AEMOR)**

7,4 M€

TRANSPORTS

2,9 M€ pour les taxis

PMI

1,7 M€

PRÉVENTION

5,3 M€

2 M€ pour les techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) ou l'aide-ménager (AM)



MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

(accueil et accompagnement)

13,5 M€

AUTRES DÉPENSES (scolarité, frais médicaux, loisirs, subventions, contentieux...)

9,3 M€



Action sociale territoriale

L'action sociale territoriale décline dans les territoires les politiques du Département à destination des habitants dans le champ de l'insertion, du social et du médico-social.

Au sein des 3 Maisons du Département et 8 Maisons départementales des solidarités (MDS), de leurs annexes et dans les lieux de permanences (France Services notamment), chacun peut bénéficier d'écoute, de conseils et d'accès aux droits auprès de professionnels de l'action sociale ou médico-sociale pour : le suivi médical de grossesse ou les conseils autour de la naissance, l'accompagnement éducatif familial, l'aide à la gestion du budget, l'information sur le RSA, les conseils pour rester dans son logement ou l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

L'unité protection des majeurs et l'unité promotion de la santé complètent l'activité de la Direction de l'Action sociale territoriale. (DAST)

+7 %

de personnes
reçues en MDS
(par rapport à 2023)

+6 %

d'accompagnement
social global
(par rapport à 2023)

84 ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS
PROPOSÉS SUR LA SANTÉ,
LA PARENTALITÉ, L'ÉGALITÉ
HOMME-FEMME,...



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS EN MDS

137 308**appels** traités par les accueils téléphoniques centralisés**148 718****personnes** reçues au sein des 11 MDS, des annexes et des lieux de permanences**34 153**

accompagnements en accueil information orientation (AIO) autour des thématiques d'accès aux droits, logement, budget...
L'AIO permet d'apporter une première réponse sociale pour des demandes ponctuelles ou un accompagnement de courte durée.

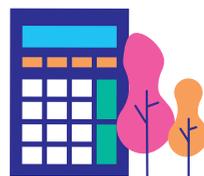
25001

accompagnements sociaux globaux (ASG) traitant des thématiques de soutien à la parentalité, d'accompagnement budgétaire, d'accès à l'habitat et d'insertion...
L'ASG est un accompagnement de longue durée s'inscrivant dans un projet co-construit ou contractualisé avec l'utilisateur.

ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA (BRSA)

13 302**accompagnements**, toutes orientations confondues**4 687****orientations** sociales en MDS**3 845****contrats** d'insertion en cours de validité, soit 83 % de contractualisation**428****BRSA** sans contrat soit 9 %**288****contrats à renouveler** soit 6 %**2 209****situations accompagnées** dans le cadre de l'Accompagnement global Pôle Emploi (AGPE), pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi fragilisés

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF BUDGÉTAIRE (AEB)

364**ménages** bénéficiaires**500****mesures d'AEB** exercées sur 11 Maisons départementales des solidarités

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT POUR LE LOGEMENT

3 298

instructions pour le Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

2 549

instructions pour le maintien dans le logement (impayés, assurances ou fluides)

792

ménages bénéficiaires de mesures d'Accompagnement social liées au logement (ASLL)

SANTÉ

299

bénéficiaires d'interventions sur le champ de la santé menées par des infirmières en Maisons départementales des solidarités

ACTIONS COLLECTIVES À DESTINATION DES HABITANTS

84

actions transversales accompagnées par les professionnels des MDS dont certains en lien avec les partenaires locaux

26 ateliers de soutien à la parentalité / 11 actions santé / 22 ateliers autour de la socialisation / 21 ateliers budget et logement / 4 ateliers égalité femmes-hommes

ACTIONS ÉDUCATIVES DE PRÉVENTION

896

permanences éducatives, soit 779 familles et 613 enfants rencontrés

737

actions éducatives à domicile (contractualisées, attribuées et en attente) soit 1 226 enfants concernés

29

actions éducatives à domicile jeunes majeurs (AEDJM)

96

actions éducatives à domicile renforcées enclenchées (AEDR)

268

familles bénéficiaires d'une aide éducative ponctuelle pour 354 enfants

69

enfants suivis par des puéricultrices dans l'intervalle prévention et protection, soit 47 familles



PROTECTION DES MAJEURS

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ

45

demandes de mesures d'accompagnement social personnalisé transmises à l'Unité de protection administrative des majeurs (Upam)

64

mesures d'accompagnement social personnalisé exercées (incluant les renouvellements)

ACTIVITÉ JUDICIAIRE

232

transmissions à la justice

- 147 transmissions pour protection civile
- 16 Mesures d'accompagnement judiciaire (MAJ)
- 41 réponses à une demande d'évaluation émanant des tribunaux judiciaires

36 transmissions

à la justice pour signalement au Parquet dont :

- 15 interventions pour violences conjugales
- 6 interventions pour violences intrafamiliales
- 15 interventions pour autres causes

AIDE AUX VICTIMES

742

situations traitées par 2 intervenants sociaux Police et Gendarmerie (ISCG)

347

situations traitées en interventions Police

- 265 secteur Angers / 19 secteur Cholet / 10 secteur Saumur / 53 hors secteur
- 302 femmes et 45 hommes
- 322 majeurs et 25 mineurs

Problématiques principales

- 43 violences conjugales / 102 violences physiques / 43 violences psychologiques / 29 autorité parentale / 38 conflits / 27 violences sexuelles - viols

395

situations traitées en interventions Gendarmerie

- 118 secteur Angers / 89 secteur Cholet / 77 secteur Saumur / 111 secteur Segré
- 322 femmes et 73 hommes
- 351 majeurs et 44 mineurs

Problématiques principales

- 38 violences conjugales / 50 conflits / 18 conduites à risque / 39 violences psychologiques / 24 violences sexuelles - viols / 14 harcèlements



Autonomie

Le Département accompagne les personnes âgées et handicapées en mettant l'accent sur l'accueil et l'accès à l'information pour leurs droits et leurs démarches.

L'évaluation des situations de dépendance effectuée par la Maison départementale de l'autonomie (MDA) détermine, au cas par cas, le besoin d'accompagnement à domicile ou la prise en charge en établissement.

La priorité est donnée à la prévention de la perte d'autonomie pour permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions.



PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

372

actions collectives financées en prévention de la perte d'autonomie

83

actions de soutien aux proches aidants dont 41 aux proches aidants de personnes âgées et 12 aux proches aidants de personnes handicapées

10

actions développées par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile

241

bénéficiaires d'une aide individuelle pour l'acquisition d'aides techniques

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA)

130

membres désignés (2021-2024)

Le CDCA vise à assurer la participation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à l'élaboration et au suivi des politiques de l'autonomie dans le Département. C'est un espace consultatif d'information, de dialogue et de proposition.

TECHNICOTHÈQUE

559

personnes orientées vers le dispositif, dont 321 personnes âgées et 238 personnes en situation de handicap

La technicothèque permet l'acquisition de matériel et comprend un important volet d'accompagnement des personnes dans l'aide, le choix et l'installation de ces outils techniques.

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

10 470

personnes
accueillies, dont
653 personnes âgées
et 8 963 personnes en
situation de handicap

37 573

appels téléphoniques
traités

25 157

dossiers décidés
Allocation personnalisée
d'autonomie (APA)
et Prestation de
compensation du
handicap (PCH)

2004

dossiers réceptionnés
via le téléservice
personnes en
situation de handicap

58 839

personnes en
situation de handicap
accompagnées par la
MDA

51 547 âgées de plus de 20 ans
7 292 âgées de moins de 20 ans

+ 6 %

de personnes accompagnées
par rapport à 2023

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

9

Centres locaux d'information et de coordination
géronologique subventionnés (Clic)

106 M€

alloués aux personnes âgées

ÉTABLISSEMENTS

182

établissements

135 Établissements d'hébergement pour personnes âgées
dépendantes (EHPAD)

- **10 401 lits** dont
 - 8 855 lits d'hébergement classique
 - 815 lits d'Unité pour personnes âgées désorientées (UPAD)
 - 200 lits d'Unité pour personnes handicapées âgées (UPHA)
 - 28 lits d'Unité d'hébergement renforcé (UHR)
 - 265 lits d'Unité de soins de longue durée (USLD)
 - 238 lits d'Hébergement temporaire (HT)
- **553 places** dont
 - 344 places de Pôle d'activité et de soins adaptés (PASA)
 - 209 places d'accueil de jour

47 résidences
autonomie
(ex foyers logements)
• **3 376 places**

10 500

dossiers de
demande
d'admission reçus
par le site Internet
ViaTrajectoire

ACCUEIL FAMILIAL SOCIAL (AFS) pour personnes âgées et handicapées

solutions intermédiaires d'accueil entre hébergement en établissement et maintien à domicile

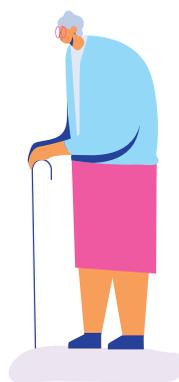
54

accueillants
familiaux

95

places

- **77 places** mixtes personnes âgées/personnes handicapées
- **16 places** pour personnes handicapées
- **2 places** pour personnes âgées



AIDES ET ALLOCATIONS

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

attribuée en fonction du niveau d'autonomie de la personne âgée

727

dossiers décidés et versés pour l'APA en établissement

6 416

bénéficiaires de l'APA à domicile

AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT (ASH)

attribuée en fonction des ressources de la personne âgée

1 859

bénéficiaires en Ehpad

85

bénéficiaires en résidence autonomie

7

bénéficiaires personnes âgées en Accueil familial social

AIDE SOCIALE À DOMICILE

attribuée en fonction des ressources de la personne âgée

227

bénéficiaires de services ménagers

36

bénéficiaires de l'aide au repas



BUDGET DÉTAILLÉ

APA À DOMICILE ET EN ÉTABLISSEMENT

73,6 M€

26,1 M€
bénéficiaires à domicile



47,5 M€
bénéficiaires en établissement

AIDE SOCIALE A L'HÉBERGEMENT

510 000 €

pour les résidences autonomes

28,8 M€

pour les hébergements en Ehpad

AIDE SOCIALE À DOMICILE

100 000 €

pour les lieux d'accueil familial des personnes âgées

290 000 €

pour les services ménagers à domicile

CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

2,9 M€

1,3 M€
pour développer des actions collectives



92 000 €
pour les actions portées par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile

127 000 M€
pour les actions de soutien aux proches aidants de personnes âgées

1,1 M€
pour les résidences autonomie (forfait autonomie)

241 000 €
pour l'amélioration de l'accès aux aides techniques

ACCUEIL DE PROXIMITÉ POUR LES AÎNÉS

700 000 € pour les Clic

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ÉTABLISSEMENT

119 M€ DE BUDGET

56
lieux
d'hébergement

1 422 places (hébergement permanent, temporaire et accueil de jour)

- 519 places dans 19 Foyers de vie (FV)
- 296 places dans 12 Foyers d'accueil médicalisé (FAM)
- 373 places dans 15 Foyers d'hébergement (FH)
- 65 places dans 6 Unités pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV)
- 169 places d'accueil de jour proposées



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL DES ADULTES HANDICAPÉS

592
places dans 27 services
d'accompagnement

409 places dans 20 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

183 places dans 7 Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

AIDE PAR LE TRAVAIL

20,5
places à temps plein dans 5 Sections annexes d'établissement et services d'aide par le travail (SAESAT). Ces services permettent une intégration ou une sortie progressive de l'ESAT.



AIDES ET ALLOCATIONS

ALLOCATIONS

320
bénéficiaires de l'Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)

AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT (ASH)

2 443
bénéficiaires en établissement d'hébergement et/ou suivis par un service d'accompagnement

17
bénéficiaires personnes handicapées en Accueil familial social (AFS)

AIDE SOCIALE À DOMICILE

470
bénéficiaires de services ménagers

52
bénéficiaires de l'aide au repas

PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)**6 248**

bénéficiaires PCH dont
5 533 adultes (20 ans ou +)
et 715 enfants

4 471

dossiers décidés PCH adultes
et 849 dossiers décidés enfants
à la MDA

BUDGET DÉTAILLÉ**PRESTATION DE COMPENSATION
DU HANDICAP****40,2 M€****AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT****64 M€**

30,4 M€
versés aux
foyers de vie

2,1 M€
pour les
bénéficiaires
de l'amendement
Creton

1,7 M€
versés aux UPHV

11,6 M€
versés aux foyers
d'hébergement

1,5 M€
pour les
personnes
handicapées en
établissements
pour personnes
âgées

16,7 M€
versés aux
foyers d'accueil
médicalisés

AIDE SOCIALE À DOMICILE**5,6 M€**

310 000 €
pour les sections
annexes des Esat

360 000 €
autres (Escal,
répit, jeunes
adultes)

680 000 M€
pour les centres
d'activités de jour

140 000 €
pour l'accueil familial
des personnes
handicapées adultes

4,1 M€
pour les SAVS
et SAMSAH

ALLOCATION COMPENSATRICE**Pour tierce personne / Pour frais professionnels****2,7 M€** pour les bénéficiaires**ACTIONS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS**

17 524 € pour les actions de soutien aux
proches aidants de personnes handicapées

AUTRES

6,2 M€ Subvention MDA (réponse accompagnée
pour tous, aide à la vie partagée habitat inclusif,
fonds départemental de compensation, autres
allocations et participations...)



Secrétariat général

TRANSPORT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

4,1 M€

de budget



170

établissements
scolaires
desservis

939

élèves pris
en charge

769

bénéficiaires
d'un transport
adapté collectif

170

bénéficiaires
d'une allocation
de transport scolaire

242

circuits effectués par 4 sociétés de transport,
dont 28 avec des véhicules équipés pour le
transport des personnes à mobilités réduites,
réalisés

APPUI OPÉRATIONNEL TECHNIQUE

ACCUEIL

13 644

personnes reçues
à l'accueil de la Cité
administrative

REPROGRAPHIE

176 111

impressions
réalisées par
la reprographie

LOGISTIQUE ET MATÉRIEL

287

demandes traitées d'achat
de matériel informatique et
téléphonique

530

interventions
maintenance dont 353 en
interne et 177 en externe
(DPI assistance)



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET RESSOURCES HUMAINES

109

nouveaux agents arrivants

143

remplacements (maladie, maternité...) et renforts effectués par 15 agents de la volance et 80 contractuels

105

mouvements (départs, retraites, disponibilités, mobilités internes...)

14

apprentis accueillis

6 997

jours de formations suivis par les agents dont 3 175 jours par les assistants familiaux

143

séances d'analyse de la pratique suivies par 242 agents

535

demandes de stage reçues

231

stagiaires écoles accueillis, dont 73 assistants de service social, 21 éducateurs spécialisés, 16 puéricultrices, 8 BTS et 9 psychologues

54

projets d'information et de communication

LOGICIELS MÉTIER ET OBSERVATOIRE SOCIAL

2 323

tickets informatiques traités, soit une moyenne mensuelle de 194

127

agents formés aux logiciels métiers (Solis, Nova...)



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL ET/OU MÉDICO-SOCIAL

(enveloppes des commissions relevant du Secrétariat général)

21

demandes relevant des commissions santé, enfance, famille et autonomie

2

conventions rédigées et suivies

18

décisions attributives

3

demandes rejetées

